



Communiqué de presse
Paris, le 8 avril 2016

Électricité : l'État et les opérateurs se mobilisent ! Quatre grands chantiers en 2016

L'Île-de-France est la première région française en matière de consommation d'énergie et sa transformation en grande métropole mondiale doit être accompagnée en matière de production et de consommation d'électricité. Ce jour, le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Jean-François Carencio a inauguré le poste source de la Boule à Nanterre, un poste électrique de dernière génération, en présence de Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris (MGP), de François Brottes, président du directoire de RTE et de Philippe Monloubou, président du directoire de ERDF.

Pour Jean-François Carencio, « *la transition énergétique ce n'est pas seulement produire des énergies renouvelables, c'est aussi inscrire un territoire, en l'occurrence celui de notre région, dans un schéma durable et soutenable, de développement territorial.* » Afin d'accompagner au mieux cette mutation, les services de l'État (DRIEE) ont défini quatre grands chantiers prioritaires pour 2016 en Île-de-France.

Chantier n°1 : préserver et adapter le réseau électrique stratégique

L'Île-de-France importe 95 % de l'électricité qu'elle consomme. Ainsi, malgré un effort soutenu d'économies d'énergie et de développement des énergies renouvelables et de récupération, le développement et la croissance socio-démographique franciliens devraient entraîner une augmentation de 30 % de la consommation totale en 2030 par rapport à 2011 soit + 4000 MW, ce qui impacte directement les réseaux de transport et de distribution d'électricité.

Le Comité interministériel du Grand Paris d'octobre 2015 a acté la réalisation d'un plan de modernisation ou de remplacement partiel d'ouvrages du réseau électrique pour la période 2016-2020. **Le préfet de région, Jean-François Carencio, a demandé à RTE de lui proposer en 2016 une programmation des investissements permettant de concilier la sécurité d'alimentation du Grand Paris avec l'insertion optimale des ouvrages de transport d'électricité dans les zones urbaines denses.**

Chantier n°2 : Anticiper les grands changements qui vont impacter les réseaux électriques

Il s'agit principalement de la mobilité électrique (+ 1 200 MW) ou du développement des data-centers (+ 1 000 MW). Aujourd'hui, 6 100 points de charge sont accessibles au public en région Île-de-France et 4 100 sont en projet.

Dans le domaine privé, il existe près de 14 000 points de charge. 42 data centers sont déjà raccordés au réseau électrique.

Chantier n°3 : Permettre aux consommateurs un suivi de leur consommation et préparer les réseaux de demain

Le déploiement, jusqu'en 2021, de 7 millions de compteurs Linky en Île-de-France facilitera la maîtrise des consommations, le développement des effacements et la réduction des factures. En permettant un pilotage plus fin et plus flexible du système électrique, les nouvelles technologies « smart-grids » s'intégreront dans la future ville intelligente, faciliteront l'équilibre en temps réel entre la production et la consommation et permettront de limiter des investissements de renforcement massif des réseaux.

Chantier n°4 : Se mobiliser pour anticiper

RTE et ERDF ont participé à l'exercice SEQUANA, sous l'égide des pouvoirs publics. Cela leur a permis de tester leur capacité à faire face à un scénario type crue de 1910, en coordination avec l'ensemble des opérateurs d'infrastructure (SNCF, RATP, opérateurs télécom...) et les utilisateurs : simulation des stratégies de secours de postes électriques submergés, mise en œuvre des moyens de prévention à déployer en cas de crue...

**Pour en savoir plus consulter le site internet de la [DRIEE](http://www.driee.fr)
et <http://www.rte-france.com/>**

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>